

OPS2016

Arts plastiques : études approfondies en 5ème

Les cours des arts plastiques en tant que matière optionnelle sont destinés à approfondir les capacités d'expression visuelle et à développer les compétences différentes liées à la production des images. L'élève utilise et applique des matériaux, des techniques et des moyens d'expression variés pour la production visuelle. On encourage l'élève à explorer, à exercer et à développer ses compétences de production visuelle de manière ciblée ainsi qu'à apprécier ses expressions visuelles personnelles.

Particularités liées aux environnements d'apprentissage et aux méthodes de travail

Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans l'enseignement. L'enseignement ne se limite pas aux espaces internes et externes de l'école, mais on se sert également de la nature et de l'environnement construit ainsi que de la culture artistique qu'offre la ville d'Helsinki et ses alentours. Les élèves apprennent à travailler de manière tenace, aussi bien seuls qu'en groupe.

Caractéristiques liées au soutien et à l'orientation

On tient compte des besoins individuels en soutien de chaque élève. Le cas échéant, l'enseignement peut être personnalisé par la sélection des formes d'expression et des méthodes de travail.

Évaluation

L'évaluation des études optionnelles est effectuée dans le cadre du programme commun des arts plastiques. Le progrès de l'élève est évalué de manière continue durant l'année par le biais des commentaires, de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les paires.

Portée des études

1

Classe 5

Les objectifs

Encourager l'élève à faire part de ses observations et à exprimer ses idées visuellement dans différents environnements en utilisant des outils et des moyens de production des données variés.

On incite les élèves à observer leur entourage et à agir en utilisant différents outils de visualisation. On les encourage à s'exprimer de manière variée.

Amener l'élève à se servir de différents matériaux, techniques et moyens d'expression ; l'aider à approfondir ses capacités de production visuelle.

L'expression visuelle est exercée dans sa diversité : le dessin, la peinture, la photographie, le graphique et les œuvres en 3D en utilisant des matériaux différents. L'élève s'entraîne à planifier le travail en suivant les objectifs établis. L'élève peut aussi choisir les moyens d'expression et les techniques qui lui conviennent le mieux.

Amener l'élève à utiliser les notions caractéristiques des arts plastiques et à examiner différents types d'images et les méthodes pour les présenter.

On aborde les questions d'actualité liées aux arts et aux phénomènes artistiques. On apprend, en faisant soi-même, à interpréter les images et on se familiarise avec environnements visuels variés et les caractéristiques visuelles des cultures différentes.